



HAUTE AUVERGNE
Artisans du changement environnemental

Année 2025 - Plénière n°3 du Conseil Citoyen de la Transition Ecologique (CCTE)

Le 23 septembre 2025 – salle 1 du bâtiment de l'Horloge – Maison des Associations

Compte Rendu

Présents :

- **Elus à la ville d'Aurillac** : Mireille LABORIE, Marie-José ORTIGUES
- **Représentants de la collectivité** : David BOUDOU et Gilles LATHIERE
- **Membres du PACTE pour la transition pays d'Aurillac** : Roger ANDRIEU
- **Citoyens** : Valérie PEUCHLESTRADE, Christophe LACOMBE
- **Intervenant** : Sébastien GARDE (services techniques de la ville)
- **CPIE** : Julie Daniel

Ordre du jour :

1. Présentation du successeur de Dominique Payrot : Gilles Lathièvre
2. Diagnostic du patrimoine arboré de la ville
3. Point sur la réflexion de l'aménagement de la place Michel Crespin
4. Point sur la récupération de l'eau sur la ville
5. Questions diverses

1. Présentation Gilles Lathièvre

Gilles Lathièvre a pris ses nouvelles fonctions pour remplacer Dominique Payrot lundi 29/09. Dans la collectivité depuis plus de 25 ans, il a travaillé aux espaces verts puis, depuis 2015, au service de la propreté urbaine.

Ses coordonnées :

- gilles.lathieyre@aurillac.fr
- 07 87 17 17 70

2. Diagnostic du patrimoine arboré de la ville :

C'est un marché avec ONF Végétis datant de 2024, avec un coût de 17 500 €/an pour 4 ans.

L'objectif de cette étude est de connaître le patrimoine arboré de la ville et d'établir un plan de gestion. Chaque arbre aura une fiche d'identité avec les informations importantes, l'entretien réalisé, etc.

Il y a environ 7 000 arbres à diagnostiquer sur la ville d'Aurillac. Les 4 premiers sites diagnostiqués

Compte-rendu rédigé par Julie DANIEL

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Haute Auvergne

Association Maison des Volcans - Château Saint-Étienne - 15000 AURILLAC

Ligne directe : 04.71.43.06.17 – julie.daniel@cpie15.fr - www.cpie15.com

sont le parc Hélitas, le Château Saint-Étienne, le chemin de Belbex et le stade Jean-Alric. Au total, environ 700 arbres ont déjà été étudiés, avec 80 % d'entre eux en bon état sanitaire et susceptibles d'arriver à maturité sans souci majeur. Quelques arbres représentent un danger et nécessitent une action de prévention rapide.

Etat de l'arbre	Effectif	Part
Sans singularité particulière	572	80.7%
Singularité évolutive à surveiller	53	7.5%
Diagnostic approfondi nécessaire	1	0.1%
Singularité nécessitant prévention	79	11.1%
Singularité nécessitant prévention urgente	2	0.3%
Singularité nécessitant sécurisation immédiate	2	0.3%
Total	709	100%

60 espèces d'arbres différentes ont été recensées, ce qui favorise la résilience en cas de maladie ou d'aléas climatiques.

Stades de développement	Effectif	Part
Juvénile	10	1%
Jeune	85	12%
Jeune Adulte	200	28%
Adulte	360	51%
Mature	54	8%
Total	709	100%

Le diagnostic permet également de référencer les emplacements vides où des arbres ont été endommagés, par exemple, mais où il est possible de végétaliser à nouveau.

À l'issue de cette étude, trois cartes différentes ont été réalisées sur les zones étudiées :

1. « Carte de l'espérance de maintien », présentant l'état sanitaire des arbres.
2. « Carte des préconisations des études de suivi selon le délai d'intervention », qui établit les surveillances à appliquer pour chaque individu.
3. « Carte du type d'intervention par arbre », qui cible les moyens de gestion de chacun.

Un nouveau marché sera établi pour les préconisations et le suivi. À l'avenir, chaque intervention sera renseignée sur la fiche d'identité de l'arbre pour continuer le suivi.

3. Point sur la réflexion de l'aménagement de la place Michel Crespin

Création d'une « coulée verte », c'est-à-dire une continuité végétale avec différentes strates.

Il y aurait des arbres en pleine terre à une dizaine de mètres des bâtiments (distance de sécurité pour l'accès des pompiers), puis du mobilier déplaçable au milieu de la place. Les arbres seraient placés en contrebas de la place, dans des noues, pour arroser les plantations.

Beaucoup de choses sont encore à définir, comme les essences à choisir (alterner persistant et caduc ?).

Le projet va être présenté par Mireille en DG Maire prochainement, pour un début des travaux rapide.

4. Récupération d'eau sur la ville :

Compte-rendu rédigé par Julie DANIEL

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Haute Auvergne

Association Maison des Volcans - Château Saint-Étienne - 15000 AURILLAC

Ligne directe : 04.71.43.06.17 – julie.daniel@cpie15.com - www.cpie15.com

Des récupérateurs d'eau ont été installés sur les toits du centre technique municipal, l'eau étant retenue dans une bâche de 100 m³. Une deuxième bâche va être installée. Cette eau sert notamment à remplir les balayeuses pour l'entretien des chaussées, puis servira également à arroser pendant les périodes de restriction stricte.

Cet été, il y a eu des pertes au niveau des plantations dans le quartier de la gare à cause des sécheresses.

Question : que devient l'eau des vidanges des bassins du centre aquatique ? (Mme Laborie va se renseigner auprès d'Aurillac Agglo).

À savoir qu'à Hélitas, les anciens bassins sont devenus des cuves de récupération d'eau de pluie (ils ont cependant été remplis de cailloux pour éviter les chutes).

Il y a également des cuves de récupération d'eau pour arroser le stade Jean-Alric.

À la Ponétie, des « veines » situées à 125 m de profondeur servent à entretenir les stades (attention, l'eau n'est pas puisée dans la nappe !).

5. Divers :

Visite sur le terrain à envisager :

- Tivoli (cour oasis)
- Hélitas

Restitution des études projet de la friche Engie le **8 octobre à 18h30** au théâtre.

Prochaine Plénière le 09/12/2025 à 18h (lieu à venir)